



Rapport annuel 2008-2009

Assemblée générale
annuelle

Maison du Barreau
9 juin 2009

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Administrateurs de la Fondation	5
Membres des comités	6

MOT DU PRÉSIDENT

2009 se révélera peut-être une année charnière pour la Fondation, qui s'apprête à prendre un important virage, si tant est que les astres juridiques peuvent s'aligner.

Ces développements imminents n'ont, en aucune façon, affecté notre mission traditionnelle et nous nous devons d'exprimer une profonde reconnaissance à l'égard des membres de nos comités, qui ont toujours abattu un travail considérable, peu publié mais combien essentiel. Et que dire de notre permanence, composée de Me Claire Morency et de Mme Nicole Raymond qui, jour après jour et année après année, s'assurent que les mécanismes sont bien huilés.

La brochure représentation solo, annoncée l'année dernière et rebaptisée SEUL DEVANT LA COUR, est présentement en mode distribution. Cette brochure a fait les frais d'un sondage par un organisme spécialisé et s'en est tirée avec les honneurs de la guerre et quelques ajustements de convivialité. Si, de par sa nature, elle n'est sans doute pas destinée à une production massive, elle devenait nécessaire et trouvera preneurs chez ce segment sans cesse croissant de la population qui, pour des raisons diverses, dont les difficultés financières qui vont de paire avec l'accès à la justice, a entrepris d'agir seule devant les tribunaux.

À un autre niveau, notre brochure traitant des droits des aînés, de nouveau épuisée en version française et toujours en demande, retournera chez l'imprimeur pour une quatrième édition dûment révisée et mise à jour.

Pour sa part, notre concours juridique a apporté sa brochette de publications intéressantes et les lauréats de l'année sont :

Monsieur Jean-Maurice Arbour et **Me Sophie Lavallée** pour leur ouvrage intitulé « *Droit international de l'environnement* », publié aux Éditions Yvon Blais en 2006 qui se méritent le prix dans la catégorie traité;

Me Diane Poitras et **Me Mélanie Vincent** pour leur ouvrage intitulé « *Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information, vol. I et II* », publié aux Éditions Yvon Blais en 2006, qui se méritent le prix dans la catégorie répertoire; et

Me Pascal Fréchette pour son article intitulé « *La qualification des contrats* » qui se mérite le prix dans la catégorie manuscrit d'article juridique.

Sur le plan financier, l'effort soutenu de communications entrepris il y a quelques années et qui a pris son envol grâce sans doute, pour bonne partie, à la précieuse collaboration de madame France Bonneau, directrice du service des communications du Barreau, semble avoir porté ses fruits. Nous ne pouvons, cependant, à cet égard passer sous silence le dévouement, à toutes fins pratiques, inouï de quelques membres de l'Ordre et de la Fondation, qui se sont impliqués dans le recrutement des nouveaux gouverneurs. Tout en remerciant ceux qui y ont contribué, et sans pour autant les ignorer, je crois que nous nous devons de noter à ce chapitre, de façon plus spéciale, l'apport exceptionnel de Me Pierre Gauthier et de Me Richard W. Pound.

D'autre part, dans un contexte de crise économique, le conseil d'administration a jugé à propos de reporter pour cette année le traditionnel événement bénéfique et d'y substituer un tirage comportant des prix alléchants à même de séduire les individus si les cabinets, pour leur part, s'imposaient des compressions budgétaires que, sur le plan général, nous ne pouvions qu'anticiper. Ceci dit, la logistique derrière une telle démarche est assez complexe et les exigences de la *Régie des alcools, des courses et*

des jeux strictes. Nous avons néanmoins confiance, pour l'instant, que nous devrions réussir à mettre cette activité sur pied pour l'automne 2009.

Pour résumer, l'effort entrepris il y a quelques années laisse entrevoir des matins qui chantent et si nous n'avons pas encore réussi à générer des retombées financières pour pouvoir offrir aux membres de l'Ordre et au public un service optimal, il nous faudra pour l'avenir trouver coûte que coûte les moyens d'atteindre cet objectif.

L'événement marquant de l'année, du point de vue des retombées pour la Fondation, est sans doute la demande de M. le bâtonnier Gérard R. Tremblay pour une subvention en faveur de *Pro Bono Québec*, répartie sur deux (2) ans, au rythme de 50 000 \$ par année. En effet, la Fondation, quoique toujours enthousiaste dans son support aux entreprises de notre Ordre, toujours volontaire pour favoriser et aider au développement des services aux membres et au public, s'est néanmoins trouvée confrontée à de nombreux obstacles par suite des impératifs de sa charte, des règles fiscales applicables et des personnalités juridiques en cause mais aussi, sur une vue à plus long terme, par la réalisation que la multiplication des organismes satellites du Barreau, s'approvisionnant à la même source, créeraient rapidement un goulot d'étranglement et que tous ou certains de ces organismes devraient alors réduire leurs implications sociales ou disparaître, si une rationalisation de ces opérations n'avait pas lieu. La Fondation s'est donc voulu le fer de lance d'une restructuration en profondeur qui, sans éliminer sa mission de base, viserait à fournir, tant aux membres du Barreau qu'au grand public, des outils juridiques, lui permettant de sous-contracter certains de ses services à d'autres organismes plus axés sur ces spécificités et de se consacrer au financement de ces organismes et à la levée de fonds publics.

Bien entendu, ceci emporte la nécessité d'une visibilité accrue pour la Fondation, son implication dans des projets de partenariat avec la grande industrie et la concentration au niveau de la Fondation des cotisations destinées à ces organismes, de façon à pouvoir mieux souligner au public sollicité l'effort global des membres du Barreau.

Bref, l'année qui commence s'annonce intéressante, car la restructuration sur le plan juridique, si tant est qu'elle s'avère possible, doit s'accompagner d'un réenlignement pour faire de la Fondation un véhicule efficace.

Le président,

Alain Létourneau, c.r.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008 - 2009

Président

Me Alain Létourneau, c.r.
Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.

Vice-présidente

Me Hélène Bissonnette
Bissonnette-Chiquette, Avocate

Trésorier

Me Robert LaGarde

Me François Bourassa
Financière Banque Nationale

Me Michel Léonard
Fonds de placement immobilier BTB

Me Sophie Gauthier
Corriveau Lemay Gauthier
(démission CA le 18 novembre 2008)

L'honorable Robert Mongeon
Cour supérieure du Québec

M. le bâtonnier Francis Gervais, Ad. E.
Deveau, Bourgeois, Gagné
Hébert & Associés, S.E.N.C.R.L.

L'honorable Pierre Ouellet
Cour supérieure du Québec
(nomination le 15 mai 2009)

Me Jacques Houle
Barreau du Québec

Me Mathieu Piché-Messier
Borden Ladner Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l.
(nomination CA le 18 novembre 2008)

Madame Caroline Jamet
La Presse

Me André Roy, Ad. E.
Roy, Laporte & Sylvestre

Me J. Nelson Landry, avocat à la retraite

Me Louise Viau
Université de Montréal

Directrice générale
Me Claire Morency

Secrétaire
Madame Nicole Raymond

COMITÉ EXÉCUTIF

Me Alain Létourneau, c.r., *président*
Me Hélène Bissonnette, *vice-présidente*
Me Robert LaGarde, *trésorier*
M. le bâtonnier Francis Gervais, Ad. E.
Me Jacques Houle
Me Michel Léonard

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président

Me Robert LaGarde, *trésorier*

Me Hélène Bissonnette

Me Michel Léonard

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Président

L'honorable Claude Champagne

Cour supérieure du Québec

L'honorable Raoul P. Barbe

Cour du Québec

Me Jean-François Gaudreault-Desbiens

Université de Montréal

Me Anne-Marie Lizotte

Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Normand Ratti

Université de Sherbrooke

COMITÉ DU JURY DU CONCOURS JURIDIQUE 2008

Catégories « TRAITÉ », « RÉPERTOIRE »
et « MANUSCRIT D'ARTICLE JURIDIQUE »

Présidente

L'honorable Thérèse Rousseau-Houle, Ad. E.

Me Odette Jobin-Laberge, Ad. E.

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.

L'honorable Denis Lévesque

Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.

Me Patrick A. Molinari, professeur, *Université de Montréal*

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Marie Pratte, professeure

Université d'Ottawa

COMITÉ DE RECRUTEMENT DES GOUVERNEURS

Président

L'honorable Yoine Goldstein, Ad. E.
McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Président d'honneur

L'honorable Pierre A. Michaud, O.C., c.r., Ad. E.
Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Robert Brouillette

Brouillette & Associé

Me Gérard Coulombe, c.r.

Lavery, De Billy S.E.N.C.R.L.

Me Thomas R.M. Davis

Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me Pierre Gauthier

Cain Lamarre Casgrain Wells, S.E.N.C.R.L.

M. le bâtonnier Guy Gilbert, c.r., Ad. E.

Gilbert Simard Tremblay

Me Julius H. Grey, Ad. E.

Grey & Casgrain

Me Pierre Messier

Me J. Vincent O'Donnell, c.r., Ad. E.

Lavery, de Billy S.E.N.C.R.L.

Me John A. Penhale

Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L.

Me Richard W. Pound, c.r.

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Me François Robillard

Duplessis Robillard

ACTIVITÉ BÉNÉFICE

Québec – 13 mai 2009

Coprésident

L'honorable Pierre Ouellet
Cour supérieure du Québec
(Nomination le 15 mai 2009)

Coprésidente

Me Sophie Gauthier
Corriveau Lemay Gauthier

Avec la collaboration de :

L'honorable Julie Dutil

Cour d'appel du Québec

L'honorable Jean Lemelin

Cour supérieure du Québec

L'honorable Michael Sheehan

Cour du Québec